

3 Les enjeux Analyse et cartographie

Objectifs:

Identifier les éléments d'occupation du sol et de fonctionnement du territoire qui feront potentiellement l'objet d'une réglementation.

Fournir les principaux éléments pour estimer la vulnérabilité des personnes.

La caractérisation des enjeux

La caractérisation des enjeux s'établit selon trois niveaux d'analyse :

1 - Les informations de base indispensables :

- □La qualification de l'urbanisation existante : Définir les espaces bâtis et non bâtis, définir leur vocation caractériser le bâti.
 - 🔖 l'habitat, les activités, les équipements...
- La qualification des usages des autres espaces.
 - ♦ Les forêts
 - ♦ Les plans d'eau
- La caractérisation des principales infrastructures et leurs usages ainsi que les principaux ouvrages d'intérêt général
 - ☼ Les voies communales ou départementales et autoroutières (A85)
 - 🔖 Les sentiers pédestres, équestres ...

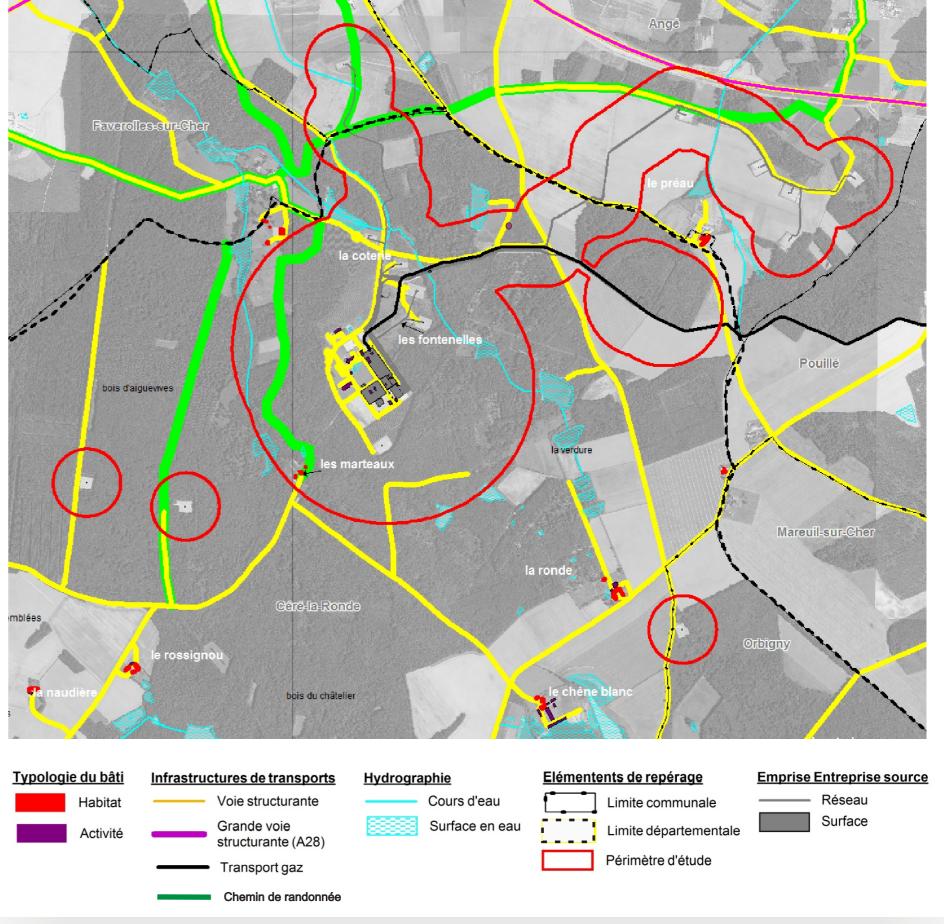
2 - Les informations complémentaires pour l'élaboration de la stratégie :

- L'estimation des populations résidentes au sein du périmètre d'étude susceptibles d'être concernées par un accident technologique
- □L'estimation des emplois publics et privés au sein du périmètre d'étude susceptibles d'être concernés par un accident technologique

3 - Les informations connexes pour une connaissance générale du territoire :

- ☐L'historique de l'urbanisation
- Les projets de développement de la commune
- Les politiques publiques sur le territoire d'étude
- Les enjeux environnementaux et patrimoniaux
- ☐ Le Plan Particulier d'Intervention (PPI)
- Le Plan communal de sauvegarde (PCS)

La cartographie des enjeux



DDT 37 / SUH / EPR

INDRE-ET-LOIRE

PREFET

Direction régionale

de l'Environnement de l'Amémagement et du Logement

CENTRE

Direction

Départementale

des Territoires